

**Moratoire des places en Belgique :  
toujours un manque de solutions adaptées en France**

**Paris, le 31 mars 2021. Le Collectif Handicaps relaie les multiples alertes de ses associations membres concernant la situation des personnes partant en Belgique faute de solutions en France. Le Comité de suivi qui s'est tenu le 25 février 2021 a annoncé que 550 adultes en situation de handicap partent en Belgique tous les ans dont 350 y sont accueillis grâce à des créations de places en établissements. Le Collectif Handicaps interpelle par conséquent la Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées pour demander un plan d'action de solutions nouvelles et adaptées.**

La question des départs non souhaités en Belgique se pose depuis plus de 20 ans. A l'issue du dernier Comité de suivi du plan de création de solutions innovantes pour prévenir les départs non souhaités en Belgique, les associations déplorent une fois de plus le manque de précisions concernant les diagnostics et les données chiffrées. Sans diagnostics et données précises consolidées, il apparaît difficile d'enclencher une politique cohérente pour répondre aux besoins réels.

Les solutions présentées à ce Comité de suivi tel que l'habitat inclusif ne sont pas adaptées pour une grande partie des personnes et notamment celles qui ont une autonomie extrêmement restreinte sur le plan moteur, intellectuel, cognitif et/ou psychique. La réponse à leurs besoins exige un environnement technique et/ou humain, continu, de haute qualité, et, disons-le, des moyens financiers bien supérieurs à ceux dédiés aujourd'hui.

**Les départs non souhaités en Belgique ne sont qu'une illustration d'une problématique plus large.**

Les personnes qui partent en Belgique ne sont pas les seules à ne pas trouver de réponses adaptées en France. Toutes les personnes hébergées en établissement relevant des « Amendements Creton » - qui date de plus de 30 ans ! - ainsi que les listes d'attente sont connues et ne bénéficient pas de solutions adaptées. Sans oublier, les enfants de l'ASE présentant un handicap, les personnes qui restent chez les parents qui vieillissent, celles qui finissent par être (ré)hospitalisées, ou finissent dans des situations de précarité sociale.

Même à quelques mois de la fin du quinquennat, il est urgent de donner des perspectives à moyen terme aux familles et aux personnes en publiant les données connues dans les ARS et en proposant un plan d'action de création de solutions nouvelles et adaptées pour toutes les personnes aujourd'hui sans solutions.

**Contact presse :**

Collectif Handicaps – Stéphane Lenoir – 06 14 85 42 62 – [stephane.lenoir@collectifhandicaps.fr](mailto:stephane.lenoir@collectifhandicaps.fr)